



Octobre 2021

Protection des données - Déclaration de confidentialité

## Traitement des données à caractère personnel des personnes en visite à la Cour des comptes européenne

La présente déclaration de confidentialité porte sur le traitement, par la Cour des comptes européenne («la Cour»), des données à caractère personnel qu'elle recueille en ce qui concerne les personnes en visite dans ses locaux.

Elle décrit la manière dont la Cour traite vos données à caractère personnel et en garantit la confidentialité.

### Qui est responsable du traitement de vos données?

Les opérations de traitement des données sont du ressort du responsable de la sécurité physique.

### Pourquoi collectons-nous vos données?

Nous collectons les données en vue de permettre l'accès aux locaux de la Cour, d'assurer la gestion et le suivi de l'ensemble des visiteurs et de délivrer des cartes d'accès. Cela nous permettra d'agir à votre demande (par exemple, pour les visites d'information et d'étude ou l'accès à la cantine).

En ce qui concerne les visiteurs qui ne sont pas liés par un contrat (en cours ou éventuel), le fait de remplir le formulaire «visiteur» implique que la personne consent aux pratiques en matière de données décrites dans la présente déclaration.

Tous les visiteurs sont tenus de compléter ce formulaire, faute de quoi ils se verront refuser l'accès aux locaux de la Cour.

## Quelles règles s'appliquent à l'utilisation de vos données?

Le [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données établit le cadre juridique régissant le traitement des données à caractère personnel à la Cour.

D'un point de vue juridique, le traitement de vos données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public, à savoir la gestion de la sécurité intérieure de la Cour. Le contrôle COVID est requis en vertu d'une décision adoptée par la Cour en riposte à la pandémie.

## Quelles données à caractère personnel recueillons-nous?

Les catégories de données qui seront collectées sont les suivantes: nom de famille, date et lieu de naissance, nationalité, sexe, nom de l'organisation, informations concernant votre document d'identité (numéro, date d'émission, date d'expiration et autorité l'ayant délivré), langue(s) pratiquée(s), numéro de la carte d'accès, informations concernant l'accès aux locaux de la Cour (date de la première entrée et date/heure d'activation des points de contrôle d'accès).

En outre, et aussi longtemps que les circonstances exceptionnelles imposées par la pandémie de COVID-19 perdureront, nous contrôlerons manuellement votre certificat de vaccination contre la COVID-19 sur papier ou scannerons le code QR correspondant à l'aide de l'application mobile CovidCheck.lu fournie par les autorités luxembourgeoises. À défaut de certificat de vaccination, les personnes en visite à la Cour peuvent présenter à leur entrée une preuve de rétablissement ou de résultat de test négatif. Aucune donnée ne sera enregistrée ou conservée. Cette mesure a été mise en place en riposte à la pandémie afin de protéger les bâtiments de la Cour et la santé de son personnel.

## Pendant combien de temps conservons-nous vos données?

Vos données à caractère personnel seront conservées pendant treize (13) mois, à l'exception des informations concernant l'activation des points de contrôle d'accès, lesquelles seront conservées pendant six mois.

## Qui a accès à vos données et à qui seront-elles communiquées?

Le service Sécurité et sûreté (SSS) procédera au traitement de vos données. Aucune donnée de santé ne sera traitée par qui que ce soit d'autre.

Seule l'équipe du SSS aura accès à vos données personnelles.

Si vous déposez une réclamation, vos données à caractère personnel pourront être transmises à d'autres destinataires, à savoir les services de la Médiatrice européenne, du Contrôleur européen de la protection des données et de la déléguée à la protection des données de la Cour.

Quelles mesures de sécurité la Cour prend-elle pour protéger les informations vous concernant contre toute utilisation abusive ou tout accès non autorisé?

Les ensembles de données font l'objet d'un stockage sécurisé dans le centre de données de la Cour à Luxembourg et sont ainsi protégés par les nombreuses mesures prises pour préserver la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des ressources électroniques de l'institution.

Il est fait appel à la société SERVICENOW en tant que sous-traitant des données pour gérer les demandes de droits d'accès pour les visiteurs. Les clauses contractuelles établies entre la Cour et ce sous-traitant garantissent une protection adéquate des données sous-traitées. SERVICENOW est certifiée ISO 27 001.

Seul un groupe d'utilisateurs bien déterminé peut accéder aux données à caractère personnel. Les droits d'accès sont accordés selon le principe du «besoin d'en connaître», compte tenu du rôle, de la fonction et des responsabilités de la personne concernée. Ils sont continuellement actualisés en fonction de l'évolution des attributions des agents.

Le secrétaire général de la Cour est globalement responsable de l'application des règles régissant les droits d'accès ainsi que du respect de la réglementation relative à la protection des données. Il a toutefois délégué certaines compétences en la matière à différentes entités.

La Cour a adopté une politique de sécurité de l'information et emploie un responsable de la sécurité de l'information chargé de veiller à ce que la politique soit dûment mise en œuvre et à ce que l'efficacité des contrôles y afférents soit testée.

Quels sont vos droits?

Vos droits relatifs à vos données à caractère personnel sont définis aux articles 17 à 24 du règlement (UE) 2018/1725.

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel et de les faire rectifier dans les meilleurs délais si elles sont inexactes ou incomplètes. Sous certaines conditions, vous avez le droit de nous demander d'effacer vos données à caractère personnel ou d'en restreindre l'usage. Le cas échéant, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel en invoquant une justification propre à votre situation particulière. Vous avez également le droit à la

portabilité des données. Certaines limitations de vos droits peuvent s'appliquer conformément à la décision n° 42-2021 de la Cour du 20 mai 2021, disponible en cliquant [ici](#).

Nous examinerons votre requête, prendrons une décision et vous la communiquerons dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de votre demande. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux (2) mois. Vous serez informé de cette (éventuelle) prolongation et des motifs du report dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de votre demande.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au responsable du traitement des données, dont les coordonnées sont communiquées ci-après.

### Avec qui prendre contact en cas de question ou de réclamation?

Adressez-vous en premier lieu à [ECA-security@eca.europa.eu](mailto:ECA-security@eca.europa.eu).

Vous pouvez à tout moment prendre contact avec la déléguée à la protection des données de la Cour ([eca-data-protection@eca.europa.eu](mailto:eca-data-protection@eca.europa.eu)) si vous avez des inquiétudes ou des doléances quant au traitement réservé à vos données personnelles.

Madame la déléguée à la protection des données  
Cour des comptes européenne  
12, rue Alcide De Gasperi  
L-1615 LUXEMBOURG

Vous avez le droit de déposer à tout moment une réclamation concernant le traitement de vos données à caractère personnel auprès du Contrôleur européen de la protection des données ([edps@edps.europa.eu](mailto:edps@edps.europa.eu)).